



ANARIS
Consulting 

CATALOGUE DES FORMATIONS 2021/22

au 01/12/2021 (Prochaine révision le 30/03/2022)



SOMMAIRE

PAGE 1 ____ FORMATION TFP APS

PAGE 2 ____ MAC TFP APS

PAGE 3 ____ FORMATION SSIAP 1

PAGE 4 ____ RECYCLAGE SSIAP 1

PAGE 5 ____ RAN SSIAP 1

PAGE 6 ____ FORMATION SSIAP 2

PAGE 7 ____ RECYCLAGE + RAN SSIAP 2

PAGE 8 ____ RAN SSIAP 2

PAGE 9 ____ FORMATION SSIAP 3

PAGE 10 ____ RECYCLAGE SSIAP 3

PAGE 11 ____ RAN SSIAP 3

PAGE 12 ____ FORMATION SST INTER ENTREPRISE

PAGE 13 ____ MAC SST

PAGE 14 ____ FORMATION SST INTRA ENTREPRISE

PAGE 15 ____ FORMATION PSC1

PAGE 16 ____ FORMATION H0 B0

PAGE 17 ____ RECYCLAGE H0 B0

PAGE 18 ____ RECYCLAGE BS / BE MANOEUVRE

PAGE 19 ____ FORMATION EPI-ESI

PAGE 20 ____ FORMATION EPI-ESI

PAGE 21 ____ FORMATION GUIDE FILE - SERRE FILE

PAGE 22 ____ AGREMENTS

PAGE 23 ____ CONTACTS INFORMATIONS

TPOLOGIE DES FORMATIONS

FORMATION QUALIFIANTE ET CERTIFIANTE

___ **SST / PSC1 / PSE1-2 / EPI - ESI - HoBO - BS/BE**

FORMATION DIPLOMANTE

___ **SSIAP 1 / 2 / 3 - TFP APS**

FORMATION QUALIFIANTE

La formation qualifiante favorise le développement de nouvelles compétences rapidement et concrètement dans le but de maintenir et améliorer son employabilité. L'objectif d'une formation qualifiante est de permettre à tous d'apprendre, de se perfectionner et d'évoluer dans leur métier.

Cette formation n'est pas sanctionnée par un diplôme ou une certification officiellement reconnue. A la place, une attestation de stage ou de fin de formation est délivrée par l'organisme de formation.

Pour conclure, cette formation est surtout proposée dans le cadre de formation continue, afin d'être rapidement opérationnel dans le but de maintenir son emploi actuel ou prétendre à une autre activité par l'apport de nouvelles compétences.

FORMATION DIPLOMANTE

La formation diplômante est dispensée dans des écoles, organismes spécialisés ou universités. Elle permet l'obtention d'un diplôme reconnu par l'État, à savoir: BP, CAP, BAC, BTS, Licence, Master.

Obtenir une formation diplômante permet à une cible large d'évoluer dans des postes exigeant une formation reconnue.

Les formations diplômantes sont enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) géré par France compétences.

Pour rechercher les formations enregistrées au RNCP, France Compétences met à disposition un moteur de recherche disponible [ici](#)

FORMATION CERTIFIANTE

La formation certifiante cible surtout le public déjà entré dans la vie active. Cette prestation à visée professionnelle permet la délivrance d'une certification reconnue.

Les formations certifiantes sont enregistrées au Répertoire Spécifique. Ce répertoire recense toutes les certifications et les habilitations qui correspondent à des compétences complémentaires exercées dans le monde du travail. Elles peuvent être obligatoire ou non pour pouvoir exercer

Programme Titre à Finalité Professionnelle APS

Formation certifiante

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 85%

Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 85%

*Source France Compétences - Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

- Certificat de secouriste du travail (SST-INRS)

Voie d'accès à la certification :

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience
- En contrat d'apprentissage

Composition des jurys

L'organisme de formation tient, sur place, à disposition de l'organisme certificateur la liste des personnes composant le jury, le planning de formation et les dates d'examen. Le jury est composé, a minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné. La composition du jury garantit son impartialité. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a voix prépondérante. Les membres du jury sont au nombre de 2 minimum (dont au moins 1 collègue salarié et 1 collègue employeur) et ne doivent pas appartenir à la même entreprise de sécurité. En outre, ils ne peuvent pas évaluer un stagiaire en lien avec leur entreprise.

Qualité du président du jury et mode de désignation : la désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Nombre de personnes composant le jury : 2 minimum

Type métiers :

N° de fiche
RNCP34054



- Agent de prévention et de sécurité,
- Agent de surveillance et de gardiennage,
- Agent de sécurité privée

L'agent de prévention et de sécurité exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneurs d'ordre), d'entreprises (emploi direct dans des services internes de sécurité), dans les structures d'hébergement ou de soins, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...). La taille des entreprises varie selon le secteur (événementiel, transport et logistique, industrie, tertiaire, grande distribution, commerce, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...). Elle s'exerce en H24, 7/7, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes. L'activité peut s'effectuer en poste de sécurité et/ou en mobilité. Le port d'une tenue professionnelle est obligatoire sauf exception, et un dispositif d'alarme ou de protection du travailleur isolé (DATI / PTI, ...) peut être requis.

Il travaille généralement sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique direct (responsable d'exploitation, chef de secteur) ou délégué (chef d'équipe, chef de poste). Il devra parfois, dans le respect de la loi et des consignes, faire face à des situations conflictuelles ou à risque, et réagir de façon appropriée pour mener sa mission à bien.

Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
Décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 modifié.
Décret n° 2007- 1181 du 3 août 2007.
Décret du 9 février 2009.

ANARIS CONSULTING MASSY

12, RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY
TEL / 01 69 20 18 70

SIRET - 80213442900041 (SIEGE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 1

CNAPS - FOR-091-2023-04-12-20180645859
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 91 17 09 04 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (SIEGE)
ACCES PMR

AGREMENTS / HABILITATIONS / CERTIFICATIONS AU 01/12/2021

Révision prévue : 26/03/2022

ANARIS CONSULTING CALAIS

98 TER, RUE BLERIOT
62100 CALAIS
TEL / 03 74 12 00 10

SIRET - 80213442900033 (OF CALAIS)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (CALAIS)
AUCUN ACCES PMR

ANARIS CONSULTING MARSEILLE

131 TER, CHEMIN DES BOURRELY
13015 MARSEILLE
TEL / 04 91 58 45 59

SIRET - 80213442900025 (OF MARSEILLE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 2

CNAPS - FOR-091-2023-06-14-20180587538
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 13 16 03 03 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 2016/0008 (SIEGE)
ACCES PMR

SECURITE

TFP APS

Programme Titre à Finalité Professionnelle APS

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Cf / à l'Arrêté du 27 juin 2017 modifié

Formacode 42854

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions d'agent de prévention et de sécurité.

FORMATEUR

> Formateur en sécurité prévention
Modules de formateur a jour
- Carte professionnelle
+ Casier judiciaire n*3

PRE REQUIS

> Être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans
> Passeport - CNI + photo d'identité + casier judiciaire N*3
> Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1
> Posséder l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure (nous contacter).

MODALITE

> Présentiel
> de 9h à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

175H - 25 jours

SOCLE DE BASE (41 heures)

UV1 / Module secourisme (SST) – 14h
UV2 / Module environnement juridique – 16h
UV3 / Module gestion de conflits – 5h
UV4 / Module stratégique – 6 h.

TARIFS

2160 TTC - Tarif individuel
16200 € HT - Tarif Groupe - 10 Personnes

FINANCEMENT



SPECIALITES (134 heures)

Module environnement juridique – 5h (complément avec le tronc commun)
Module gestion de conflits – 9h (complément avec le tronc commun)
Module stratégique – 2h (complément avec le tronc commun)
UV5 / Module prévention des risques d'incendie – 7h
UV6 / Module d'appréhension au cours de l'exercice métier – 7h
UV7 / Module sensibilisation aux risques terroristes – 13h
UV8 / Module professionnel – 45h
UV9 / Module palpation et inspection visuelle des bagages – 7h
UV10 / Module surveillance par moyens électroniques de sécurité – 7h
UV11 / Module gestion des risques – 11h
UV12 / Module évènementiel spécifique – 7h
UV13 / Module gestion de situations conflictuelles dégradées – 7h
UV14 / Module industriel spécifique – 7h

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

1 / Épreuve module SST - 14 heures
2 / Théorie : QCU (Questionnaires à choix unique) : 98 questions
Les questions portent sur les thématiques suivantes : la sécurité, la déontologie et la loi, la surveillance générale.
Le candidat dispose de 90 secondes par question pour répondre grâce à un boîtier électronique. (Sécurité incendie - Déontologie et la loi - Surveillance générale).
3 / Pratique : 2 Évaluations
- l'une portant sur une mise en situation pratique (ronde ou mission statique) et l'autre lors d'une permanence au poste central de sécurité.
Lors de la partie pratique, le candidat doit prouver ses compétences dans un contexte de mise en situation, préalablement tiré au sort et pour une durée de 30 minutes. Il est évalué par un jury composé de 3 professionnels.
Le TFP APS est accordé après l'obtention d'une note minimum de 12/20 à chaque épreuve. (En rattrapage entre 8 et 12 - Éliminé avec moins de 8/20. Vous devez refaire la formation intégralement)

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé
*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
*Mannequins d'entraînement secourisme
*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

SECURITE

MAC APS

Programme maintien et actualisation des compétences - MAC APS

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Cf / à l'Arrêté du 27 juin 2017 modifié

Formacode 42854

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Agent privé de sécurité devant renouveler sa carte professionnelle

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser ses compétences en vue du renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privée « surveillance humaine et gardiennage »

PRE REQUIS

- > Etre titulaire de la carte professionnelle (en cours de validité) permettant d'exercer dans les activités de la surveillance humaine ou de surveillance électroniques de sécurité ou de gardiennage.
- > Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1 + 10 questions à réponses courtes
- > Etre titulaire du SST en cours de validité

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

31H

 avec MAC SST
24H sans MAC SST

PROGRAMME

- > Module secourisme (SST) – 7h*
Gestes élémentaires de premiers secours
Être capable d'intervenir face à une situation d'accident
En option - selon référentiel SST INRS
- > Module environnement juridique – 4h
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité
Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

- > Module compétences opérationnelles générales – 7h
Gestion des conflits
Etre capable de résoudre un conflit.
Durée : 3h30 dont 2 heures de mise en situation pratique
Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.
Maîtriser les mesures d'inspection- filtrage
Durée : 3h30 dont 2 heures de mise en situation pratique
- > Module compétences opérationnelles spécifiques– 13h
Prévention des risques terroristes - durée : 4h15
Prévention d'actes terroristes - durée : 2h15
Réagir face à une attaque - durée : 4h15
Secourir - durée : 2h15

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- > Certification MAC APS
- > QCU de fin de formation portant sur l'ensemble du programme
- > Evaluation formative des modules pratiques
- > A l'issue de la formation, la remise d'une attestation de formation* permet le renouvellement de la carte professionnelle en surveillance humaine.

*attestation du suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences comme prévu par l'article R. 612-17

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

290 € HT
Tarif individuel
2900 € HT Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

89%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

Programme Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 1

Formation certifiante et diplômante

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%
Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 100%
*Source France Compétences 2019 - Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :
NON

Voie d'accès à la certification :
- Après un parcours de formation continue
Diplôme ou titre visé
- SSIAP 1 Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (niveau 1
+ HABILITATION ELECTRIQUE BS BE Manoeuvre

Type métiers :

N° de fiche
RS1399

SSIAP 1

- L'agent(e) de sécurité et de prévention incendie est chargé(e) d'assurer la protection des biens et des personnes contre les actes de malveillance et les accidents involontaires d'origine humaine, matérielle ou venant de la nature dans des espaces privés et publics ouverts ou non au public

Composition des jurys

Le jury est composé, outre le président, d'un chef de service de sécurité incendie en fonction hiérarchique dans un établissement recevant du public ou un immeuble de grande hauteur pour le niveau 1, et de deux chefs de service de sécurité en fonction hiérarchique, dont l'un au moins est en poste dans un établissement recevant du public, pour les niveaux 2 et 3.

Le ou les chefs de service sécurité incendie peuvent être remplacés par un adjoint de chef de service diplômé SSIAP 3, ou par un chargé de sécurité en type T diplômé PRV 2 ou AP 2 à jour de leur recyclage. Ces solutions doivent être soumises à l'approbation du président.

Le jury d'examen est présidé soit par :

- le directeur départemental des services d'incendie et de secours du département où se déroule l'examen ;
- le général commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, dans les départements de son ressort de compétence ;
- l'amiral commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille ;

- ou par leurs représentants respectifs titulaires du brevet de prévention ou de l'unité de valeur PRV 2 délivré par le ministre de l'intérieur et à jour du recyclage.

ANARIS CONSULTING MASSY

12, RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY
TEL / 01 69 20 18 70

SIRET - 80213442900041 (SIEGE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 1

CNAPS - FOR-091-2023-04-12-20180645859
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 91 17 09 04 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (SIEGE)
ACCES PMR

AGREMENTS / HABILITATIONS / CERTIFICATIONS AU 01/12/2021

Révision prévue : 26/03/2022

ANARIS CONSULTING CALAIS

98 TER, RUE BLERIOT
62100 CALAIS
TEL / 03 74 12 00 10

SIRET - 80213442900033 (OF CALAIS)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (CALAIS)
AUCUN ACCES PMR

ANARIS CONSULTING MARSEILLE

131 TER, CHEMIN DES BOURRELY
13015 MARSEILLE
TEL / 04 91 58 45 59

SIRET - 80213442900025 (OF MARSEILLE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 2

CNAPS - FOR-091-2023-06-14-20180587538
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 13 16 03 03 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 2016/0008 (SIEGE)
ACCES PMR

SSIAP 1

Programme SSIAP 1 | Agent de Sécurité Incendie

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Toute personne majeure visant à devenir Agent de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie en ERP et IGH. . .

PRE REQUIS

- > Être majeur
- > PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- > Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1
- > Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois -APTE-
- > Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9h à 17h
- > du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

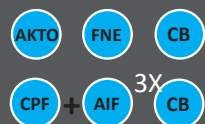
-* Sauf AGENCE CALAIS

67 H
+ 3H d'examen

TARIFS

1092€ TTC - 910 € HT
8200€ HT - Tarif Groupe

FINANCEMENT



PROGRAMME

1 – LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 6h00
Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.

2 – SECURITE INCENDIE – 17h00
Connaître les principes de la réglementation incendie dans les E.R.P et les I.G.H

3 – INSTALLATIONS TECHNIQUES – 9h00
Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

4 – ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE – 18h00
Connaître les limites de son action
Effectuer l'extinction des feux naissants

5 – CONCRETISATION DES ACQUIS – 17h00
Visites applicatives
Mise en situation d'intervention

6 – EXAMEN – 3H

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

L'examen SSIAP 1 se caractérise par :

- Epreuve écrite : QCM de 30 questions > Durée 30 minutes
- Epreuve pratique : Réalisation d'une ronde avec des anomalies et découverte d'un sinistre > Durée 15 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1re présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves,

le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

REC
SSIAP1

Programme RECYCLAGE SSIAP 1

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant maintenir sa qualification d'agent de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de recyclage triennal du diplôme SSIAP 1.

PRE REQUIS

- > Etre qualifié SSIAP1 ou équivalent
- > Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)
- > Avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois
- > Ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue).

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

14H - 2 jours

PROGRAMME

Prévention : Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...), accessibilité du public

+ Moyens de secours : Agents extincteurs, SSI, moyens d'extinction - 9H

Mises en situation d'intervention :

Action face à différents contextes (fumées, incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute, etc.), utilisation des moyens de communication mobiles, exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'extincteurs adaptés aux risques, de RIA, cas concrets - 5h

Bilan de la formation

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de recyclage sera remise à la fin de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé

*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)

*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

*Mannequins d'entraînement secourisme

*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

218 € TTC - 182 € HT

- Tarif individuel

1600€ HT

- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF

CPF

CB

3X

CB

AKTO

FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

RAN
SSIAP1

Programme REMISE A NIVEAU SSIAP 1

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant mettre à niveau sa qualification d'agent de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de remettre à niveau les agents de sécurité SSIAP 1 qui n'auraient pas suivi une formation de recyclage avant l'anniversaire des 3 ans, ou qui ne pourraient pas justifier de 1607 heures de travail en tant qu'agent de sécurité au cours des 3 dernières années.

PRE REQUIS

- > Etre qualifié SSIAP1 ou équivalent
- > Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)
- > Avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois
- > Ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue).

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

21H - 3 jours

PROGRAMME

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9h à 17h
- > Du lundi au vendredi

1 – FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE – 3H

Objectif : Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

2 – PREVENTION – 5H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de prévention

3 – MOYENS DE SECOURS – 3H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

4 – MISE EN SITUATION D'INTERVENTION – 6H

Objectif : Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie. Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

5 – EXPLOITATION DU PC DE SECURITE – 2H

Objectif : Fonctionnement d'un poste de sécurité : appel, accueil et guidage des secours publics.

6 – RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – 2H

Objectif : Conduite d'une ronde de sécurité.

BILAN - ATTESTATION

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de remise à niveau sera remise à la fin de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

328€ TTC - 273€ HT
- Tarif individuel
2400€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

Programme Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 2

Formation certifiante et diplômante

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%
Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 100%
*Source France Compétences 2019 - Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :
NON

Voie d'accès à la certification :
- Après un parcours de formation continue
Diplôme ou titre visé
- SSIAP 2 Chef d'Équipe des Services de Sécurité Incendie (niveau 2)

Type métiers :

N° de fiche
RS1401

SSIAP 2

- le chef d'équipe SSIAP 2 acquiert des connaissances nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Composition des jurys

Le jury est composé, outre le président, d'un chef de service de sécurité incendie en fonction hiérarchique dans un établissement recevant du public ou un immeuble de grande hauteur pour le niveau 1, et de deux chefs de service de sécurité en fonction hiérarchique, dont l'un au moins est en poste dans un établissement recevant du public, pour les niveaux 2 et 3.

Le ou les chefs de service sécurité incendie peuvent être remplacés par un adjoint de chef de service diplômé SSIAP 3, ou par un chargé de sécurité en type T diplômé PRV 2 ou AP 2 à jour de leur recyclage. Ces solutions doivent être soumises à l'approbation du président.

Le jury d'examen est présidé soit par :

- le directeur départemental des services d'incendie et de secours du département où se déroule l'examen ;
- le général commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, dans les départements de son ressort de compétence ;
- l'amiral commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille ;

- ou par leurs représentants respectifs titulaires du brevet de prévention ou de l'unité de valeur PRV 2 délivré par le ministre de l'intérieur et à jour du recyclage.

ANARIS CONSULTING MASSY

12, RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY
TEL / 01 69 20 18 70

SIRET - 80213442900041 (SIEGE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 1

CNAPS - FOR-091-2023-04-12-20180645859
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 91 17 09 04 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (SIEGE)
ACCES PMR

AGREMENTS / HABILITATIONS / CERTIFICATIONS

AU 01/12/2021

Révision prévue : 26/03/2022

ANARIS CONSULTING CALAIS

98 TER, RUE BLERIOT
62100 CALAIS
TEL / 03 74 12 00 10

SIRET - 80213442900033 (OF CALAIS)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (CALAIS)
AUCUN ACCES PMR

ANARIS CONSULTING MARSEILLE

131 TER, CHEMIN DES BOURRELY
13015 MARSEILLE
TEL / 04 91 58 45 59

SIRET - 80213442900025 (OF MARSEILLE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 2

CNAPS - FOR-091-2023-06-14-20180587538
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 13 16 03 03 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 2016/0008 (SIEGE)
ACCES PMR

SSIAP 2

Programme SSIAP 2 | Chef d'équipe de sécurité incendie

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH.

PRE REQUIS

- > Etre SSIAP1 et avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures lors des 24 derniers mois.
- > Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)
- > Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1
- > Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois -APTE-

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

70 H
+ 3/4H
d'examen

TARIFS

1092€ TTC - 910 € HT
8200€ HT - Tarif Groupe

FINANCEMENT



PROGRAMME

1 – ROLE ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE – 38h00
Gestion et management d'équipe
Gestion de conflits
Formation et évaluation de l'équipe
Application des consignes de sécurité

2 – MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE – 10h00
Système de détection
Système de mise en sécurité
Installations fixes d'extinction automatique

3 – HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE – 6h00
Règlementation
Commission de sécurité et d'accessibilité matériels de sécurité incendie

4 – CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE – 16h00
Connaître les limites de son action
Effectuer l'extinction des feux naissants

5 – EXAMEN _3/4H

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9H à 17h
- > du lundi au vendredi

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

L'examen SSIAP 2 se caractérise par :

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme
> Durée 40 minutes
- Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise
> Durée 20 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1re présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves,

le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

REC
SSIAP2

Programme RECYCLAGE SSIAP 2

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Toute personne exerçant les fonctions de chef de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre à la personne d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

PRE REQUIS

> Vous êtes titulaire du diplôme SSIAP 2
> Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)
> Avoir exercé les fonctions de chef de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois.

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

14H - 2 jours

PROGRAMME

1 – PREVENTION – 4H

Objectif : Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

2 – MOYENS DE SECOURS – 2H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de prévention

3 – GESTION DU PC SECURITE – 3H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

4 – ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION – 2H

Objectif : Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie. Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

5 – L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE – 3H

Objectif : Fonctionnement d'un poste de sécurité : appel, accueil et guidage des secours publics.

BILAN - ATTESTATION

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de recyclage sera remise à la fin de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

- 218 € TTC - 182 € HT
- Tarif individuel 1600€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF

CPF

CB

3X

CB

AKTO

FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

RAN
SSIAP2

Programme REMISE A NIVEAU SSIAP 2

ANARIS
 CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant mettre à niveau sa qualification de chef d'équipe de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de remettre à niveau les agents de sécurité SSIAP 2 qui n'auraient pas suivi une formation de recyclage avant l'anniversaire des 3 ans, ou qui ne pourraient pas justifier de 1607 heures de travail en tant que chef d'équipe de sécurité incendie au cours des 3 dernières années.

PRE REQUIS

> Etre qualifié SSIAP2
 > Etre secouriste à l'entrée en formation
 (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE 1 ou PSE 2 (recyclage annuel)
 > Aptitude médicale attestée par le médecin du travail ou le médecin traitant de moins de 3 mois.

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
 91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
 62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
 13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

21H

 PROGRAMME

- 3 jours

MODALITE

> Présentiel
 > de 9H à 17h
 > Du lundi au vendredi

4 – MOYENS DE SECOURS – 2H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

1 – FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE – 3H

Objectif : Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

5 – GESTION DU PC DE SECURITE – 3H

Objectif : Gestion du PC en situation de crise

2 – MISE EN SITUATION D'INTERVENTION – 4H

Objectif : Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie. Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

6 – ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION – 2H

Objectif : Formation des agents de l'équipe

3 – PREVENTION – 4H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de prévention

7 – L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE – 3H

Objectif : Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

BILAN - ATTESTATION

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.

- Une attestation de formation valant attestation de remise à niveau sera remise à la fin de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé

*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...

*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feu, sprinklers...)

*Mannequins d'entraînement secourisme

*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

328€ TTC - 273€ HT

- Tarif individuel

2500€ HT

- Tarif Groupe

FINANCEMENT



3X

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

Programme Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (SSIAP) niveau 3

Formation certifiante et diplômante

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%

Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 100%

*Source France Compétences 2019 - Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au

Répertoire spécifique :

NON

Voie d'accès à la certification :

- Après un parcours de formation continue ou disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience

Diplôme ou titre visé

- SSIAP 3 Chef de Service de Service Sécurité Incendie (niveau 3)

Type métiers :

N° de fiche

RS1402

SSIAP 3

- le chef de service SSIAP 3 acquiert des connaissances nécessaires afin de :

*Conseiller le chef d'établissement ou son représentant en matière de sécurité incendie.

*Diriger un service de sécurité incendie en appliquant la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grandes hauteurs (IGH).

*Intervenir dans la gestion des risques quotidiens et lors de travaux.

*Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie.

*Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité

Composition des jurys

Le jury est composé, outre le président, d'un chef de service de sécurité incendie en fonction hiérarchique dans un établissement recevant du public ou un immeuble de grande hauteur pour le niveau 1, et de deux chefs de service de sécurité en fonction hiérarchique, dont l'un au moins est en poste dans un établissement recevant du public, pour les niveaux 2 et 3.

Le ou les chefs de service sécurité incendie peuvent être remplacés par un adjoint de chef de service diplômé SSIAP 3, ou par un chargé de sécurité en type T diplômé PRV 2 ou AP 2 à jour de leur recyclage. Ces solutions doivent être soumises à l'approbation du président.

Le jury d'examen est présidé soit par :

- le directeur départemental des services d'incendie et de secours du département où se déroule l'examen ;
- le général commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, dans les départements de son ressort de compétence ;
- l'amiral commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille ;

- ou par leurs représentants respectifs titulaires du brevet de prévention ou de l'unité de valeur PRV 2 délivré par le ministre de l'intérieur et à jour du recyclage.

ANARIS CONSULTING MASSY

12, RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY
TEL / 01 69 20 18 70

SIRET - 80213442900041 (SIEGE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 1

CNAPS - FOR-091-2023-04-12-20180645859
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 91 17 09 04 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (SIEGE)
ACCES PMR

AGREMENTS / HABILITATIONS / CERTIFICATIONS
AU 01/12/2021

Révision prévue : 26/03/2022

ANARIS CONSULTING CALAIS

98 TER, RUE BLERIOT
62100 CALAIS
TEL / 03 74 12 00 10

SIRET - 80213442900033 (OF CALAIS)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (CALAIS)
AUCUN ACCES PMR

ANARIS CONSULTING MARSEILLE

131 TER, CHEMIN DES BOURRELY
13015 MARSEILLE
TEL / 04 91 58 45 59

SIRET - 80213442900025 (OF MARSEILLE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 2

CNAPS - FOR-091-2023-06-14-20180587538
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 13 16 03 03 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 2016/0008 (SIEGE)
ACCES PMR

SSIAP 3

SSIAP 3 | chef de service de service de sécurité incendie

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant exercer la fonction de chef de service de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef de service de sécurité incendie en ERP et IGH.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

PRE REQUIS

> être titulaire du diplôme de niveau 4 minimum + (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans) / (NB : ou validation des acquis de l'expérience)
> ou être titulaire du diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction
ou être titulaire du SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction
> Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois -APTE- + test B1

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

216 H
+ 7H d'examen

TARIFS

4200€ TTC - 3500€ HT
Tarif individuel

FINANCEMENT



PROGRAMME

1 – LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 12h00
Le feu
Comportement au feu
Mise en œuvre des moyens d'extinction
2 – LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS – 65h00
Matériaux de construction
Etudes de plans
Outils d'analyses
3 – LA REGLEMENTATION INCENDIE – 70h00
Règlementation
Classement des bâtiments
Dispositions constructives et techniques
Moyens de secours
Accessibilité des personnes handicapées
4 – GESTION DES RISQUES – 23h00
Analyse des risques
Réalisation des travaux de sécurité
Documents administratifs

4 – GESTION DES RISQUES – 23h00

Analyse des risques
Réalisation des travaux de sécurité
Documents administratifs

5 – CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT – 6h00

Information de la hiérarchie
Veille réglementaire

6 – CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE – 6h00

Commission de sécurité

7 – LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE – 26h00

Organiser le service
Exercer la fonction d'encadrement
Notions de droit du travail
Notions de droit civil et pénal

8 – LE BUDGET DU SERVICE DE SECURITE – 8h00

Suivi budgétaire du service
Fonction achat
Fonction maintenance

9 – EXAMEN - JOURNEE

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

L'examen SSIAP 3 se caractérise par :

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme

> Durée 40 minutes

- Epreuve pratique : élaborer une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1ère ou de 2ème catégorie > 2h30

- Epreuve orale (jury) : tirage au sort d'un sujet lié aux futures missions du Chef de service > 15 minutes

Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat.

Le candidat à l'épreuve orale est évalué apte ou inapte. Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8.

Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale. Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation.

Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12. Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé

*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)

*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

*Mannequins d'entraînement secourisme

*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

90%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

**REC
SSIAP3****Programme RECYCLAGE SSIAP 3****ANARIS
CONSULTING**

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant maintenir sa qualification de chef de service de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de recyclage du diplôme SSIAP 3.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

PRE REQUIS

> Etre qualifié SSIAP3 ou équivalent
> Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans).
> Avoir exercé la fonction de SSIAP3 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois.

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE
NOMBRE DE STAGIAIRES
MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

21H - 3 jours**PROGRAMME**

1 – LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 4H
Evolution des textes réglementaires

5 – L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES – 2H
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

TARIFS

328€ TTC - 273€ HT
- Tarif individuel
2400€ HT
- Tarif Groupe

2 – NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL – 2H
Les codes civil et pénal

6 – ANALYSE DES RISQUES – 6H

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendie et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

FINANCEMENT

4 – ÉTUDE DE CAS – 3H

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

7 – MOYENS DE SECOURS – 6H

Évolution des textes réglementaires

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de recyclage sera remise à la fin de la formation.
- La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

- * Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau
- * Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- * PC Sécurité entièrement équipé
- * SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...
- * Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- * Mannequins d'entraînement secourisme
- * Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE

RAN
SSIAP3
Programme REMISE A NIVEAU SSIAP 3
ANARIS
 CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant mettre à niveau sa qualification de chef de service de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de remise à niveau du diplôme SSIAP 3.

MODALITE

> Présentiel
 > de 9H à 17h
 > Du lundi au vendredi

PRE REQUIS

- SSIAP 3 ou personne ayant obtenu anciennement un diplôme ERP 3 ou IGH 3
 - Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE)

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
 91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
 62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
 13015 MARSEILLE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...


ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

21H - 3 jours

PROGRAMME
1 – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – 3H

Connaître et mettre à jour les documents administratifs

2 – COMMISSIONS DE SÉCURITÉ– 3H

Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité

3 – RÉGLEMENTATION – 7H

Objectif : Evolution de la réglementation en matière de prévention

4 – NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL– 2H

Les codes civil et pénal

5 – FONCTION MAINTENANCE – 2H

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

6 – ÉTUDE DE CAS – 3H

Objectif : Gestion du PC en situation de crise

7 – L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES – 2H

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

8 – ANALYSE DES RISQUES – 5H

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendie et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

9 – MOYENS DE SECOURS – 2H

Évolution des textes réglementaires

10 – ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Gestion du personnel et des moyens de service

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Un QCM final et de la pratique permettra d'évaluer le niveau de chaque participant.
- Une attestation de formation valant attestation de remise à niveau SSIAP 3 sera remise à la fin de la formation.
- Diplôme par équivalence (pour les anciens diplômés ERP 3 ou IGH 3)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

546€ TTC - 455€ HT

- Tarif individuel

4100€ HT

- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF

CPF

CB

3X

CB

AKTO

FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

SST

Sauveteur
secouriste du
travail

Programme SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Référentiel INRS Version 8 – 01/2021

Formacode 42826

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne devant exercer la fonction d'acteur SST dans son établissement.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise .

PRE REQUIS

> Aucun
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert en sécurité prévention certifié INRS

MODALITE

> Présentiel
de 9H à 17h

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH
-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

14 H - 2 jours

PROGRAMME

- Dispositif Sauvetage Secourisme du Travail
- Cadre juridique et rôle du SST
- Intérêt de la prévention des risques professionnels en entreprise
- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention
- Règles d'intervention face à une situation d'accident du travail
- Protéger en traitants les dangers persistants.
- Examiner et faire alerter ou alerter
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
- Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées

Nota : le traitement des situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement fait l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas avec le médecin du travail de l'entreprise

L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) doit obligatoirement être remis aux participants à l'issue de la formation initiale et, le cas échéant, à l'issue du MAC en cas de perte ou de mise à jour.

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Certificat SST délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux évaluations certificatives des compétences SST (validité de 24 mois)
- Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

218€ TTC - 182€ HT
- Tarif individuel
1250€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

SECOURISME

MAC
SST

Programme Maintien et actualisation des compétences de formateur Sauveteur Secouriste du Travail

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Référentiel INRS Version 8 – 01/2021

Formacode 42829

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne devant continuer à exercer la fonction d'acteur SST dans son établissement.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PRE REQUIS

> Être titulaire d'un certificat SST
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert en sécurité prévention certifié INRS

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

7H - 1 jour PROGRAMME

- Retour d'expérience
- Rappels et mise à jour sur les principes de prévention des risques professionnels et le sauvetage secourisme du travail
- Protéger
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- Secourir

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Délivrance d'un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et réussite aux évaluations certificatives de compétences SST

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé
*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
*Mannequins d'entraînement secourisme
*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

109€ TTC - 91€ HT
- Tarif individuel
750€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF

CPF

CB

3X

CB

AKTO

FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021



SST FORMATION INTRA ENTREPRISE

SST : secouristes du travail, quelle obligation pour les entreprises ?

Les secours doivent s'organiser correctement en entreprise lors d'un accident, d'une détresse médicale, d'une situation d'urgence... C'est pourquoi il peut être très utile que certains membres du personnel maîtrisent les gestes de premiers secours. Ces SST ou Sauveteurs Secouristes du Travail pourront rapidement prendre en charge toute victime avant l'arrivée des secours professionnels. ANARIS vous guide sur leur rôle et sur vos obligations en tant que chef d'entreprise.

Que signifie SST ?

Le sigle SST signifie Sauveteur Secouriste du Travail. Il s'agit d'une personne qui travaille dans une entreprise et a suivi une formation spécifique aux premiers secours.

En dehors des équipements indispensables sur les lieux de travail afin de garantir la sécurité des employés (extincteur de feu, armoire à pharmacie, défibrillateur...), toute entreprise doit également mettre en œuvre des moyens humains pour vite s'organiser lors d'une situation d'urgence. À cette fin, il est intéressant que des membres du personnel reçoivent une formation SST pour intervenir rapidement et de façon efficace.

Dans quels cas la présence de SST est-elle obligatoire ?

La mise en place d'un dispositif de secours en entreprise répond avant tout à une obligation légale visant à assister les salariés victimes d'un incident durant leurs horaires de travail. Dans l'attente des secours spécialisés, la prise en charge rapide des victimes d'un accident ou d'un problème médical est cruciale.

En France, l'article R4224-15 du Code du Travail impose à l'employeur qu'au moins un membre du personnel reçoive « une formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence » dans les cas suivants :

dans chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
dans chaque chantier employant 20 travailleurs au moins pendant plus de 15 jours où sont réalisés des travaux dangereux.
Le Code du Travail précise tout de même que ces travailleurs formés au secourisme « ne peuvent remplacer les infirmiers ».

L'article R4224-16 du Code du Travail stipule également que : « en l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures, qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise, sont adaptées à la nature des risques. »

Ainsi, cette organisation des secours sur les lieux de travail passe par :

- *la mise en place d'un dispositif d'alerte en cas d'accident ou de personne malade ;
- *la présence de sauveteurs secouristes du travail ;
- *la mise à disposition d'un matériel de premiers secours comme des trousse de secours SST.

Quel que soit le nombre de salariés œuvrant dans une entreprise, il est recommandé qu'un SST soit présent sur chaque tranche d'horaire de travail et sur chaque site. L'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) recommande un effectif de 10 à 15 % de salariés SST.

Le rôle des SST dans l'entreprise

La présence des SST est un véritable atout pour l'entreprise face à toute situation d'urgence. Ils sont ainsi chargés de leur mission de sauvetage et de secours en :

***dispensant des gestes de premiers secours lors d'un incident (saignement, brûlure, arrêt cardio-respiratoire, malaise, blessure grave, chute...), jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés**

***veillant au bon état et au bon fonctionnement du matériel de secours**

***organisant les évacuations du personnel vers les espaces sécurisés en cas d'incendie ou de catastrophe industrielle ou naturelle**

***alertant les secours d'urgence (SAMU, sapeurs-pompiers...).**

PSC1

Prévention et
Secours Civiques
de Niveau 1

Programme Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Cf / arrêté du 16 novembre 2011

Formacode 42826

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Pascal CHAMAND

PUBLIC CONCERNE

- Le PSC1 est à la portée de tous, dès 10 ans et sans limite d'âge.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

PRE REQUIS

> Aucun
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert en sécurité
- Pompier
- Formateur PSC1

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

* EN ENTREPRISE
* DANS VOS LOCAUX*

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

*Le règlement intérieur de l'entreprise s'applique afin de gérer les flux humains et matériels

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

7H - 1 jour PROGRAMME

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation :

- Les gestes sont montrés en simulation de situations réelles puis entièrement expliqués dans les détails
- Ils sont ensuite pratiqués par le groupe guidé pas à pas par le moniteur, afin d'en intégrer progressivement la technique

Aucun recyclage officiel n'existe en PSC1.

Il appartiendra à chaque stagiaire de refaire une session complète afin de mettre à jour ses compétences

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur plusieurs cas concrets en fin de chaque thème étudié ; un cas concret est aussi mis en place en dernière partie lors de la synthèse de formation.

Des fiches de suivi et d'évaluation sont mises en place afin de faire ressortir les points d'amélioration ainsi que les axes de progression de chacun.

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, ayant participé activement à la session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

MOYENS PEDAGOGIQUES

*PC Sécurité entièrement équipé

*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)

*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

*Mannequins d'entraînement secourisme

*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

XXXX €

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

100%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

HoBO RISQUE ELECTRIQUE

Programme Habilitation électrique initiale (B0-H0-H0V)

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Décret n° 2010-1118 du 22-09-2010

Formacode 24049

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique
- Sensibiliser les participants aux dangers de l'électricité .

PRE REQUIS

> Aucune connaissance en électricité n'est demandée
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH
-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

7H - 1 jour PROGRAMME

Le courant électrique

- Notions de base sur l'électricité
- Les effets et dangers du courant électrique
- Se protéger en appliquant les règles de sécurité
- Se protéger avec des équipements adaptés (protection individuelle et collective)
- La réglementation

Interventions à proximité d'installations électriques en toute sécurité

- Ouvrages, opérations, zones et locaux
- Règles de sécurité de la norme NF C18-510
- Rôle des différents intervenants
- Le matériel électrique
- Les équipements de protection

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

- Accident d'origine électrique
- Incendie sur les ouvrages électriques

PRATIQUE

- Équipements électriques
- Installation haute tension et basse tension : armoires, coffrets, ...

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Certificat de réalisation
- Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur
- Un modèle de titre d'habilitation sera remis à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

- 109€ TTC - 91€ HT
- Tarif individuel
- 800€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021



Programme REC Habilitation électrique initiale (B0-H0-H0V)

ANARIS CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Décret n° 2010-1118 du 22-09-2010

Formacode 24049

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones où existent des risques électriques et devant renouveler les niveaux B0-H0-H0V

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées

PRE REQUIS

> Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH
-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE
NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

7H - 1 jour PROGRAMME

Habilitation électrique recyclage : opérations d'ordre non électrique B0-H0-H0V pour exécutant ou chargé de chantier

- Retours d'expériences
- Maintien et actualisation des connaissances
- Analyse de risques
- Grandeurs électriques de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risques
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Documents applicables
- Utilisation des matériels et outillages
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Certificat de réalisation
- Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur
- Un modèle de titre d'habilitation sera remis à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feu, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

- 109€ TTC - 91€ HT
- Tarif individuel
- 800€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

BS/BE
RISQUE
ELECTRIQUE

Programme Habilitation électrique initiale (BS, BE manœuvre)

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Décret n° 2010-1118 du 22-09-2010

Formacode 24049

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Exécuter en sécurité des interventions de remp et de raccordement en BT
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le r réglementaires

PRE REQUIS

> Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité
> Connaître les techniques de emplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

FORMATEUR

> Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY
CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS
MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

14H - 2 jours PROGRAMME

2 modules > 7H de théorie 4H de pratique / 3H de tests QCM

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident
- Application sur une installation type
- Distribution électrique
- Matériel électrique
- Procédures d'intervention BS
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation

Opérations en basse tension : mise hors tension, réarmement de relais, réenclenchement de disjoncteurs, remplacement de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage, de prises de courant, raccordement d'appareillages à un circuit en attente, de type convecteur électrique, chauffe-eau, radiateur, pompe de circulation, etc.

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Le stagiaire ser évalué par un QCM (partie théorique) et par une évaluation pratique
- Certificat de réalisation
- Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur
- Un modèle de titre d'habilitation sera remis à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

- 218€ TTC - 182€ HT
- Tarif individuel 1600€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

REC**BS/BE**
RISQUE
ELECTRIQUE**Programme REC Habilitation électrique initiale**
(BS, BE manœuvre)**ANARIS**
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Décret n° 2010-1118 du 22-09-2010

Formacode 24049

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Personnel opérant dans des zones où existent des risques électriques et devant renouveler le niveau BS et/ou BE Manœuvre

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées

PRE REQUIS

> Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

FORMATEUR

> Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié.

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

MASSY* > 12 Rue du Saule Trapu
91300 MASSY

CALAIS > 98 Ter Av. Louis Blériot
62100 CALAIS

MARSEILLE* > 131 chem Bourrely
13015 MARSEILLE



ACCES PMR / PSH

-* Sauf AGENCE CALAIS

***EN ENTREPRISE

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires

MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

14H - 2 jours
PROGRAMME**2 modules > 7H de théorie 4H de pratique / 3H de tests QCM**

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident
- Application sur une installation type
- Distribution électrique
- Matériel électrique
- Procédures d'intervention BS
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation

Opérations en basse tension : mise hors tension, réarmement de relais, réenclenchement de disjoncteurs, remplacement de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage, de prises de courant, raccordement d'appareillages à un circuit en attente, de type convecteur électrique, chauffe-eau, radiateur, pompe de circulation, etc.

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Le stagiaire sera évalué par un QCM (partie théorique) et par une évaluation pratique
- Certificat de réalisation
- Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur
- Un modèle de titre d'habilitation sera remis à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- *PC Sécurité entièrement équipé
- *SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)
- *Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)
- *Mannequins d'entraînement secourisme
- *Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

TARIFS

- 109€ TTC - 91€ HT
- Tarif individuel 800€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF

CPF

CB

3X

CB

AKTO

FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE EPI

Programme Equipier de première intervention (EPI)

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Règle APSAD R6 - chapitre 6 / Article R4227-28

Formacode 42872

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Tout public

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Etre capable de prévenir les secours : donner l'alarme / l'alerte
- Savoir respecter les consignes de sécurité
- Utiliser efficacement les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie
- Savoir faire évacuer face à un début d'incendie

PRE REQUIS

- > Communiquer en français (lire, écrire, parler)
- > Photo d'identité
- > Pièce d'identité

FORMATEUR

- > Formateur-expert en sécurité incendie ou pompier

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9H à 17h
- > Du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

- * EN ENTREPRISE
- * DANS VOS LOCAUX
- + ANARIS : Formation possible sur votre site grâce à un centre de formation mobile tout équipé*
- + Des modules spécialisés adaptés à votre activité et à vos besoins

NOMBRE DE STAGIAIRES

- MINI > 4 stagiaires
- MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

7H - 1 jour

PROGRAMME

MODULE INCENDIE

- Théorie
- Compréhension du phénomène du feu
- Appréhender le matériel d'extinction d'un incendie
- Maîtriser l'organisation de l'intervention et de l'évacuation
- Rôle des chargés d'évacuation
- Rôle des guides et serre-files
- Le déroulement type d'un incendie

Formation Équipier de Première Intervention

- Pratique
- La conduite à tenir en cas d'incendie et les moyens d'alerte
- Démonstrations d'efficacité et d'inefficacité des agents extincteurs sur toutes les classes de feux
- Focus sur les extinctions les plus courantes
- Incendie d'ordre électrique
- Feu de poubelle
- Bouteille de gaz
- Etc

MODULE ÉVACUATION

- Consignes de sécurité
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Rôle des équipiers d'évacuation (guide-file et serre-file)
- Point de rassemblement et comptage des personnes
- La prise en charge des blessés et l'accueil des services de secours
- *Si la formation en centre mobile est sélectionnée des dispositions spécifiques sont à prendre en compte, veuillez nous consulter.

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Validation des acquis via grille d'évaluation
- Attestation individuelle de formation.
- Inscription sur le registre de sécurité

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Extincteurs à eau pulvérisée et à dioxyde de carbone
- Bac à feu écologique
- Déclencheur manuel de formation
- Machine à fumée

TARIFS

- 62€ TTC - 52€ HT
- Tarif individuel 400€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT



100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

INCENDIE
ESI

Programme Equipier de seconde intervention (ESI)

ANARIS
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Règle APSAD R6 - chapitre 6 / Article R4227-28

Formacode 42872

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Référent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Tout le personnel déjà formé
Equipier de Première Intervention
(E.P.I.)

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux de la lutte contre le feu
- Savoir utiliser les différents types d'extincteurs pour faire face à un feu
- Connaître la procédure et conduite à tenir en cas d'évacuation

PRE REQUIS

> Communiquer en français
(lire, écrire, parler)
> Photo d'identité
> Pièce d'identité

FORMATEUR

> Formateur-expert
en sécurité incendie
ou pompier

MODALITE

> Présentiel
> de 9H à 17h
> Du lundi
au vendredi

LIEU DE FORMATION

* EN ENTREPRISE
* DANS VOS LOCAUX
+ ANARIS : Formation possible
sur votre site grâce à un centre de
formation mobile tout équipé*
+ Des modules spécialisés adaptés
à votre activité et à vos besoins

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le
chapitre et les stagiaires.
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges,
vidéo projection, ...

NOMBRE DE STAGIAIRES

MINI > 4 stagiaires
MAXI > 12 stagiaires

7H - 1 jour PROGRAMME

Cette formation s'adresse au personnel désigné "équipier de seconde intervention"
par le responsable d'établissement et seconder les équipiers de première
intervention et prendre les mesures conservatoires

MODULE INCENDIE

- Rôle de l'équipier de seconde intervention
- Causes, naissance et propagation d'un incendie
- Les classes de feux (A, B, C, D, F)
- Les agents et les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs et le RIA
(Robinet d'Incendie Armé)

Partie pratique

Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique
- Utilisation des extincteurs à poudre, eau pulvérisée et CO2
- Utilisation et manipulation des RIA
- Visite de l'établissement et localisation des moyens de prévention
- Les dégagements d'urgence des victimes et les gestes de premiers secours

MODULE ÉVACUATION

- Consignes de sécurité
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Rôle des équipiers d'évacuation (guide-file et serre-file)
- Point de rassemblement et comptage des personnes
- La prise en charge des blessés et l'accueil des services de secours

*Si la formation en centre mobile est sélectionnée des
dispositions spécifiques sont à prendre en compte,
veuillez nous consulter.

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Validation des acquis via grille d'évaluation
- Étude de cas pendant la formation
- Mises en situations
- QCM d'évaluation des connaissances acquises
- Attestation individuelle de formation
- Inscription sur le registre de sécurité ****Recyclage annuel (règle APSAD R6)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Extincteurs à eau pulvérisée
et à dioxyde de carbone
- Bac à feu écologique
- Déclencheur manuel de formation
- Machine à fumée

TARIFS

360€ TTC - 300€ HT
- Tarif individuel
2500€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT

AIF CPF CB 3X CB
AKTO FNE

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/12/2021

Article R4227-28 / Article R4227-39

Formacode 42872

Veille réglementaire UFACS - www.ufacs.org

Réfèrent handicap : Bénédicte COLLELA

PUBLIC CONCERNE

- Tout public
- Tout salarié
- Personnel concerné par l'évacuation

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux de la lutte contre le feu
- Savoir utiliser les différents types d'extincteurs pour faire face à un feu
- Connaître la procédure et conduite à tenir en cas d'évacuation

PRE REQUIS

- > Aucun
- > Photo d'identité
- > Pièce d'identité

FORMATEUR

- > Formateur-expert en sécurité - incendie

MODALITE

- > Présentiel
- > de 9H à 17h
- > du lundi au vendredi

LIEU DE FORMATION

- * EN ENTREPRISE
- * DANS VOS LOCAUX

NOMBRE DE STAGIAIRES

- MINI > 4 stagiaires
- MAXI > 12 stagiaires

METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

2H**PROGRAMME****CONSIGNES INCENDIE**

- Principales causes d'incendie
- Le triangle du feu et la combustion
- Les classes de feu
- Prévenir les risques
- Éteindre un feu : principes et moyens
- Alarme et alerte

CONSIGNES ÉVACUATION

- Visite des locaux
- Balisage, itinéraires d'évacuation, points de rassemblement
- Rôle des guide-file et serre-file pendant l'évacuation
- Alarme et alerte, sécurisation du personnel

Les guide-files et les serre-files sont les personnes chargées d'encadrer une évacuation en cas d'alarme incendie. Cette formation vous propose de désigner ces personnes en fonction de la configuration des locaux et de leur donner les bases pour agir rapidement et efficacement.

Article R4227-28 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs

Article R4227-39 : La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les 6 mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre de sécurité tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.

CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

- Validation des acquis via grille d'évaluation
- Mises en situations
- Attestation individuelle de formation
- Inscription sur le registre de sécurité * (règle APSAD R6)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Extincteurs à eau pulvérisée et à dioxyde de carbone
- Bac à feu écologique
- Déclencheur manuel de formation
- Machine à fumée
- Vidéoprojecteur

TARIFS

- 62€ TTC - 52€ HT
- Tarif individuel 400€ HT
- Tarif Groupe

FINANCEMENT

100%

Taux de réussite EXAMEN*

94.5%

Taux de satisfaction*

*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2021

 Mail :	agence.massy@anaris-consulting.fr
 Téléphone :	01 69 20 18 70
 Adresse :	12 Rue du Saule Trapu 91300 Massy - Essonne - France
 Référent pédagogique :	Marc BRUNET
 Référent Handicap :	Bénédicte COLLELA
 Site internet :	www.anaris-consulting.fr
 Réseaux sociaux :	https://www.facebook.com/Anarisconsulting/
 LinkedIn :	https://fr.linkedin.com/company/anarisconsulting
Veille sectorielle et réglementaire :	www.ufacs.org



VOS MODALITES PRATIQUES

SE RENDRE SUR VOTRE CENTRE DE FORMATION

En préambule de ces informations sachez que pour toutes nos formations réglementées suivantes :

TFP APS - SSIAP - MAC APS - REC - RAN > **TOUT RETARD EST ELIMINATOIRE**

Par conséquent veuillez prévoir une marge de temps d'accès ou d'autres moyens d'accès alternatifs pour vous rendre à votre formation.

NOS CENTRES
SONT OUVERTS

> DE 8H00 à 18H00

> Du Lundi au Vendredi

MOYENS D'ACCES CENTRE DE FORMATION

ANARIS **MASSY** (ESSONNE)
ACCES PMR – STATIONNEMENT et ACCES
Réfèrent HANDICAP contact au 01 69 20 18 70



En voiture
DE PARIS >
Prendre A6B ou A6A ou A10 en direction de Av. du Maréchal Leclerc/N20 à Massy.
Prendre la sortie en direction de Antony - Z.A et quitter A10
Rouler en direction de 12 Rue du Saule Trapu
Parking à disposition à l'arrière du centre de formation proche du 14 Rue du Saule Trapu

Transports en commun

RER B arrêt station ANTONY GARE Puis BUS 2 ou 119 ou 197
Ensuite se diriger à pied au 12 Rue du Saule Trapu

DE PROVINCE >

Prendre N104 ou A6 ou A10 ou A11 en direction de Av. du Maréchal Leclerc/N20 à Massy.
Prendre la sortie en direction de Antony - Z.A
Rouler en direction de 12 Rue du Saule Trapu
Parking à disposition à l'arrière du centre de formation proche du 14 Rue du Saule Trapu

Hébergement

Aucun hébergement au sein du centre de formation
Hébergement à proximité :
-Hôtel IBIS Massy à 130 mètres.

Restauration

Sur place :
-Salle de pause (Micro-onde à disposition)
-Distributeur snacks et machine à café
-Restaurants disponibles à 100 mètres du centre de formation
-Moyenne surface disponible également

MOYENS D'ACCES CENTRE DE FORMATION



ANARIS **CALAIS** (PAS DE CALAIS)
AUCUN ACCES PMR – SALLE DE FORMATION A L'ETAGE
PAS DE REFERENT HANDICAP

En voiture

DE PARIS >
Prendre A1 > A26
Rouler en direction de Anaris Consulting, 98 Ter Av. Louis Blériot, 62100 Calais
Places disponibles dans la rue

Transports en commun

TER – Arrêt CALAIS VILLE
Ensuite se diriger à pied (20 minutes) ou prendre les BUS 400 ou 4 ou 1 vers Anaris Consulting, 98 Ter Av. Louis Blériot, 62100 Calais
Contact téléphonique en cas de besoin :
03 74 12 00 10

Hébergement

Aucun hébergement au sein du centre de formation
Hébergement à proximité :
-Hôtel et restaurant à 850 mètres (Ibis et Campanile)

Restauration

Le centre de formation ne dispose pas de services de restauration sur place :
-Salle de pause et espace libre déjeuner sur place (Micro-onde / Réfrigérateur / et kitchenette)
-Restaurants disponibles à 300 mètres du centre de formation
-Carrefour Express à 100 mètres

MOYENS D'ACCES CENTRE DE FORMATION



ANARIS **MARSEILLE** (BOUCHES DU RHONE)
ACCES PMR – STATIONNEMENT et ACCES

Réfèrent HANDICAP contact au 04 91 58 45 59

En voiture

Prendre A7
Rouler en direction de Anaris Consulting, HLM Bourrely, 13015 Marseille
Parking à disposition

Transports en commun

BUS Ligne B2 ou 96 et 97 – Arrêt Parc Kallisté
Ensuite se diriger à pied (10 minutes) vers Anaris Consulting, HLM Bourrely, 13015 Marseille
Contact téléphonique en cas de besoin : 04 91 58 45 59

Hébergement

Aucun hébergement au sein du centre de formation

Hébergement à proximité :

-Hôtel et restaurant CAMPANILE MARSEILLE à 1300 mètres

Restauration

Le centre de formation ne dispose pas de services de restauration sur place :
-Salle de pause et espace libre déjeuner sur place (Micro-onde / Réfrigérateur / et kitchenette)
-Restaurants disponibles à 1300 mètres du centre de formation
-Moyenne surface disponible également

ANARIS CONSULTING MASSY

12, RUE DU SAULE TRAPU
91300 MASSY
TEL / 01 69 20 18 70

SIRET - 80213442900041 (SIEGE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 1

CNAPS - FOR-091-2023-04-12-20180645859

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 91 17 09 04 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (SIEGE)
ACCES PMR

ANARIS CONSULTING MARSEILLE

131 TER, CHEMIN DES BOURRELY
13015 MARSEILLE
TEL / 04 91 58 45 59

SIRET - 80213442900025 (OF MARSEILLE)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
QUALICERT SGS 7650 - 2

CNAPS - FOR-091-2023-06-14-20180587538

L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

CPNEFP - ADEF - 13 16 03 03 01
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 2016/0008 (SIEGE)
ACCES PMR

ANARIS CONSULTING CALAIS

98 TER, RUE BLEROT
62100 CALAIS
TEL / 03 74 12 00 10

SIRET - 80213442900033 (OF CALAIS)

N° DREETS - 11 91 0893891
DATADOCK - 0056997
INRS - 1493120/2021/SST-01/O/12
AGREMENT SSIAP - ESSONNE - 91/14 (CALAIS)
AUCUN ACCES PMR

NOUVEAU



ANARIS CONSULTING
12, rue du Saule Trapu - 91300 Massy
accueil@anaris-consulting.fr - Tél. : 01 69 20 18 70

www.anaris-consulting.fr

Certificat n°7650
Enregistré sous le numéro 11910811391. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Numéro d'agrément : 091-0014